

La Lettre de Rappel 4



Le RAPPEL

- plus de **120 structures**

- volonté d'apporter une **solution préventive** au phénomène de précarité énergétique, et non plus seulement curative.

Le RAPPEL a ceci de particulier :

il rassemble des **professionnels de trois secteurs-clés** de la précarité énergétique, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble : l'action sociale, le logement et l'énergie. Le réseau a pour but de mutualiser leurs efforts.

S'inscrire au réseau permet de participer à la liste de discussion du RAPPEL!

[S'inscrire au réseau](#)

[Lire le manifeste](#)

Visitez le site du RAPPEL:

[www.precarite-](http://www.precarite-energie.org)

Actualités

LETTRÉ OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES

Une lettre ouverte, signée par le CLER, les Amis de la Terre, la Fondation Abbé Pierre, les Compagnons Bâisseurs, la Fédération Habitat et Développement, la Fédération des Pact, la SFU (Société Française des Urbanistes), auxquels se sont joints de nombreuses structures locales, a été envoyée à la presse et aux parlementaires à l'occasion de la présentation et de la discussion au parlement du projet de loi Grenelle 1 à partir du 6 octobre.



Ce projet de loi, malgré les débats initiaux du Grenelle, ne contient aucune référence au phénomène de précarité énergétique. Certains acteurs de l'habitat, de l'énergie et du social, membres du réseau RAPPEL, ont estimé qu'il était de leur devoir de rappeler l'importance de prendre en compte sérieusement les personnes n'ayant pas les moyens de financer les travaux d'économies d'énergie nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par le Grenelle. Pour diminuer par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, il faut dès aujourd'hui prendre les mesures qui s'imposent tout en réfléchissant aux moyens et mécanismes de financement pour aider les ménages précaires à relever, eux aussi, ces défis.

[Lire la lettre ouverte](#)



PROJETS DE LOI DE FINANCES

Instauration d'un [nouveau prêt à taux zéro](#) en faveur des travaux de rénovation destinés à améliorer la performance énergétique des logements anciens

La question principale que l'on peut se poser concerne la façon dont les banques joueront le jeu : il est précisé que l'éco-prêt à taux zéro serait accordé sans conditions de ressources, c'est-à-dire sans plafond... mais quid du plancher ? Les allocataires de minima sociaux auront-ils accès à ce prêt particulièrement avantageux ?

[Rénovation du crédit d'impôt en faveur des économies d'énergie](#) et du développement durable
La nouveauté principale serait la possibilité pour les bailleurs de bénéficier du crédit d'impôt, sous conditions de mise en location pendant 5 ans.

Cette mesure pourrait faciliter la prise de décision pour certains bailleurs, mais la durée de location exigée en retour pose question : pourquoi 5 ans, alors que la durée d'un bail est habituellement de trois ans renouvelables par tacite reconduction ?

Informations complètes en ligne sur le site du [ministère du budget](#).

Energie

PARUTION DU DECRET N° 2008-778 DU 13 AOUT 2008 RELATIF A LA FOURNITURE DU GAZ NATUREL AU TARIF SPECIAL DE SOLIDARITE

Depuis le 15 août 2008, les clients particuliers disposant de faibles ressources ont droit à la fourniture de gaz naturel au tarif spécial de solidarité (tarif social du gaz naturel). Ce tarif est mis à disposition par tous les fournisseurs de gaz naturel autorisés auprès des particuliers.

[En savoir plus...](#)

energie.org

Vous y trouverez:

DES CONTACTS

- liste des membres du RAPPEL
- liste des correspondants précarité de l'ADEME

DES OUTILS

- aides à l'habitat privé
- une carte des EIE
- des guides et plaquettes à télécharger

DES EXPERIENCES LOCALES

- Fatmee
- Opah

Proposer un document ou un article à la [publication pour le site web](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre d'info à vos partenaires!

Pour recevoir la Lettre de Rappel, envoyez un courriel à b-c-e@orange.fr

Liens vers les **bulletins d'inscription** aux Newsletters des partenaires du Réseau:

- [CLER&NET](#)

- [ADEME/NOU](#)

RENFORCEMENT DU TARIF DE PREMIERE NECESSITE POUR L'ÉLECTRICITÉ

Dans le contexte international de hausse des coûts de l'énergie, tirés par l'augmentation marquée, au cours des derniers mois, du prix des énergies fossiles, le Gouvernement a saisi pour avis la Commission de régulation de l'énergie (CRE) de projets d'arrêtés prévoyant une évolution des tarifs réglementés de vente de l'électricité et du gaz naturel. Pour l'électricité, le ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et le ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi ont donc proposé que la revalorisation soit limitée à 2 % pour les particuliers. En moyenne la hausse des tarifs sera limitée à l'inflation.

[En savoir plus..](#)

LA CRE JUGE LE MECANISME TPN TROP LOURD ET TROP COÛTEUX

La CRE préconise la mise en place d'un dispositif plus simple, qui attribuerait compétence à un organisme unique pour envoyer des chèques couvrant la réduction forfaitaire et le remboursement des mises en service et déplacements, sur présentation des attestations nécessaires.

[Pour consulter l'avis de la CRE](#)

LA DGMEP PUBLIE LE DÉPLIANT LE PRIX DES ÉNERGIES



Tous les ans la DGMEP publie un dépliant présentant les prix moyens des énergies des deux dernières années, et ceux du mois en cours. Cette année il sort avec un peu de retard, août au lieu de février, mais cela permet de constater l'évolution récente des prix avec les données au 15 août 2008. Pour le fioul ou le propane la très grande variabilité mensuelle rend la comparaison délicate, mais les tarifs du gaz et de l'électricité étant relativement stables nous y trouvons les prix auxquels (sauf nouvelles augmentations) ces énergies seront vendus cet hiver.

[En savoir plus..](#)

Logement

ÉVOLUTION DES AIDES DE L'ANAH POUR AGIR CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE



Lors de son dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 3 juillet 2008, l'Anah a annoncé un ensemble de mesures pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. On peut relever un système de primes à la performance globale des logements, une éco-prime pour les propriétaires occupants et les bailleurs sous certaines conditions, une exigence de performance énergétique pour les plus grosses opérations, un diagnostic avant et après travaux devenu obligatoire.

Ainsi, tous les projets locatifs Anah qui resteront en classe G après réalisation des travaux seront irrecevables. A noter également la généralisation du volet ou d'actions énergie dans les OPAH et pour les copropriétés en difficulté.

[Plus d'information:](#)

- [ADEME&VOUS](#)

- [E-Lettre du Réseau Habitat et Développement](#)

Visitez le site du RAPPEL:

www.precarite-energie.org

JOURNÉE NATIONALE D'ÉTUDES DU RÉSEAU RAPPEL

a eu lieu le 18 septembre dernier

Cette journée fut l'occasion de vifs **échanges** et l'occasion de partager des **expériences** de terrain en ce qui concerne la lutte contre la précarité énergétique.

Le **compte-rendu** des trois ateliers ainsi que des séances en plénière sera disponible en ligne sur le [site du RAPPEL](#) d'ici la 3e semaine d'octobre

ÉTUDE DE MODÉLISATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DU PARC EXISTANT

L'ANAH a entrepris une étude de modélisation tirant parti des études et des données existantes ainsi que de ses sources propres. L'indicateur retenu fut l'étiquette énergie du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). L'idée est d'étudier en détail la répartition de ces étiquettes au sein du parc de logements français pour répondre aux questions suivantes: quels sont les logements les plus énergivores, à quel segment du parc appartiennent-ils, combien y en a-t-il, le rythme de travaux engagés actuellement est-il suffisant? Les résultats de l'étude permettent de constater que 15% des logements (4,5 millions) sont classés en étiquette G ou inférieures.

[Plus d'information...](#)

Action sociale

LES MENAGES MODESTES VIVENT DANS DES LOGEMENTS PLUS INCONFORTABLES

On le savait, les ménages modestes vivent dans des logements plus inconfortables que la moyenne, mais cette note de synthèse de l'INSEE ("[INSEE PREMIERE](#)" [sur le confort des logements](#)) nous rappelle les chiffres : 30 % des ménages modestes habitent dans des logements inconfortables contre 5 % des ménages aisés. Au delà des chiffres l'INSEE nous fait découvrir les nuances d'appréciation de ce confort selon la catégorie sociale et surtout la difficulté statistique de qualifier les logement à partir des indicateurs existants.

TOUT SUR LE LOGEMENT SOCIAL À QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE EN RHÔNES-ALPES

Un nouveau site Internet (www.logementsocialdurable.fr) présente les grandes lignes de la politique environnementale que la Région Rhône-Alpes, l'ARRA HLM et l'ADEME ont décidé de mettre en oeuvre, en matière de développement durable dans le logement social. Ce site propose entre autres de mettre en lumière la multitude d'actions et de projets, visant la sensibilisation, l'information, la diffusion des "bonnes pratiques" et l'appropriation par tous des enjeux et des réflexes qui permettront de faire face aux défis environnementaux et énergétiques de demain.

Expériences locales

FAIRE DES RÉNOVATIONS PERFORMANTES C'EST POSSIBLE

Fribourg est souvent cité en exemple pour sa politique de maîtrise de l'énergie, les sociétés de logement sociaux de la ville ne sont pas en reste. Aboutir à des divisions par plus de 4 des consommations en rénovation est accessible, même si il faut parfois nuancer les résultats technique en fonction des comportement des occupants. Il ne s'agit plus de projet mais de retour d'expérience :

[Informations complémentaires sur le projet ...](#)



